

Les auteurs français du brevet supérieur (1907-1909).

Numéro d'inventaire : 1984.00564

Auteur(s) : Francisque Vial

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Delagrave (Ch.) Librairie (15, rue Soufflot Paris)

Mention d'édition : nouvelle édition

Imprimeur : Brodard (Paul)

Date de création : 1907

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Livre relié. Plats verts et dos bleu.

Mesures : hauteur : 159 mm ; largeur : 93 mm

Notes : Auteurs français annotés par Francisque Vial. Programme : Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Bossuet, Voltaire, Chateaubriand, Michelet, V. Hugo, Lamartine, A. de Musset, Leconte de Lisle. 18e mille.

Mots-clés : Littérature française
Anthologies et éditions classiques

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 637

Commentaire pagination : VII + 630

Sommaire : Préface Table des matières

LES
AUTEURS FRANÇAIS
DU BREVET SUPÉRIEUR

(1907-1909)

ANNOTÉS PAR

Francisque VIAL

Professeur au Lycée Lakanal
et à l'École Normale supérieure d'Enseignement primaire
de Saint-Cloud.

NOUVELLE ÉDITION

Corneille : Polyeucte, le Cid. — **Racine** : Andromaque, Athalie. — **Molière** : Le Misanthrope. — **La Fontaine** : choix de fables. — **Bossuet** : Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre. — **Voltaire** : Le Siècle de Louis XIV; choix de lettres. — **Chateaubriand** : Extraits des Martyrs. — **Michelet** : Tableau de la France. — **V. Hugo** : Choix de poésies. — **Lamartine** : Jocelyn (Extraits). — **A. de Musset** : Nuit de Mai. — **Leconte de Lisle** : Midi; Le Sommeil du Condor.

PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

4 fr. 50

MOLIÈRE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Jean-Baptiste Poquelin naquit à Paris en janvier 1622. Son père, Jean Poquelin, marchand tapissier dont le commerce était prospère et qui exerçait en outre la charge assez lucrative de valet de chambre du roi, lui fit donner une bonne éducation au collège de Clermont (aujourd'hui lycée Louis-le-Grand). Jean-Baptiste y fut un brillant élève, et montra un goût très vif pour la lecture des poètes anciens et pour l'étude de la philosophie. A côté de cette éducation classique, il en recevait une autre, toute différente, celle de la rue et du théâtre. Enfant du peuple parisien, il jouissait des mêmes spectacles qui égayaient ce bon peuple : parades du Pont-Neuf où Tabarin, par ses lazzi, rassemblait les badauds ; farces de la foire Saint-Germain, dans laquelle son père possédait deux boutiques ; enfin tragédies et comédies de l'hôtel de Bourgogne, où l'enfant entraînait son grand-père, curieux comme lui de théâtre.

Ainsi, peut-être, Molière prit-il les premiers germes de cette vocation pour le théâtre qui, brusquement, à vingt et un ans, le fit renoncer à la survivance de l'emploi paternel qui venait de lui être accordée, et se donner tout entier au métier d'acteur. Avec quelques jeunes gens fous de théâtre comme lui, parmi lesquels les Bérart, il fonde une troupe et, sous le nom de Molière, en prend la direction. La troupe s'intitule fièrement *Illustre Théâtre* et débute en janvier 1644. L'année suivante, elle se trouve si endettée que son chef est mis

en prison au Châtelet. Relâché, il renonce à lutter contre les grands théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais et se résout à tenter la fortune en province. Alors commence pour Molière et pour sa troupe une vie aventureuse et pittoresque, semée de déboires et de succès, de privations et de bombances, — du moins à ce qu'il est vraisemblable de supposer, car les documents précis manquent. Nous savons seulement que pendant treize ans, de 1645 à 1658, Molière et ses comédiens voyagèrent de ville en ville. On les trouve à Bordeaux, à Nantes, à Toulouse, à Montpellier, à Pézenas, à Lyon, etc. Ils jouaient des tragédies et, souvent, pour terminer gaiement la représentation, de petites farces de la composition de Molière (*le Docteur amoureux*, *la Jalousie du Barbouillé*, *le Médecin volant*). Les soucis et les difficultés de cette vie errante n'absorbaient pas cependant complètement Molière, puisque, en 1655, il donna sa première grande comédie, *l'Étourdi*, en cinq actes et en vers, et, en 1656, *le Dépit amoureux*. Enfin, en 1658, la troupe revint à Paris. Monsieur, frère du roi, la prit sous sa protection. Le roi vint en personne assister à la première représentation et témoigna sa satisfaction en autorisant les « comédiens de Monsieur » (c'était le nouveau nom de la troupe) à jouer sur la scène du *Petit-Bourbon*.

Le public se pressa bientôt pour entendre les nouveaux comédiens, qui jouaient excellemment les pièces comiques. Un acte en prose, représenté en novembre 1659, les *Précieuses ridicules*, tira hors de pair le chef de la troupe. Rompant pour la première fois avec les intrigues et les personnages conventionnels de la comédie italienne et de la farce française, Molière s'attaquait hardiment, dans les *Précieuses*, aux ridicules vrais d'une société réelle; pour la première fois, une satire des mœurs du temps paraissait sur notre théâtre. Le succès fut éclatant, comparable à celui du *Cid* et d'*Andromaque*.

Après l'échec de *Don Garcie de Navarre*, comédie héroïque, en vers, Molière revint à la comédie de mœurs

et de caractère, nourrie d'observation et de réalité, avec *l'École des maris* (1661), qui eut un vif succès. Plus grand encore fut, l'année suivante, celui de *l'École des femmes*. Ces triomphes valurent à Molière la haine de bien des envieux. Mais le roi lui témoignait une grande bienveillance; il lui accorda une pension de mille livres, lui commanda des pièces pour les fêtes qu'il donnait à la cour : c'est ainsi que furent composés le *Mariage forcé* et la *Princesse d'Élide* (1664).

Cependant la protection du roi ne put défendre la nouvelle pièce de Molière, le *Tartuffe*, contre la cabale puissante des dévots, soutenus par la reine mère. La pièce, dont les trois premiers actes seuls avaient été représentés (1664), fut interdite, et ce n'est que cinq ans après, en 1669, que Molière finit par obtenir l'autorisation de la jouer de nouveau, retouchée et adoucie.

Cependant les chefs-d'œuvre se succèdent. C'est, en 1665, *Don Juan*; en 1666, *le Misanthrope*; en 1668, *Amphitryon* et *l'Avare*. Molière, de plus en plus en faveur auprès du roi (Louis XIV avait demandé à Monsieur de lui céder sa troupe, qui s'appela dès lors *Troupe royale*), compose pour les fêtes de la cour des divertissements et des ballets : *M. de Pourceaugnac* (1669), les *Amants magnifiques* (1670), le *Bourgeois gentilhomme* (1670). En 1672, revenant à la haute comédie, il donne, au Palais-Royal, les *Femmes savantes*, et l'année suivante (1673) le *Malade imaginaire*. C'est pendant la troisième représentation de cette dernière pièce que Molière, malade depuis longtemps, fut pris d'une convulsion. Peu de temps après il mourut (17 février 1673). Le curé de Saint-Eustache lui refusa la sépulture parce qu'il était mort comédien, c'est-à-dire excommunié. Il fallut l'intervention du roi pour que l'archevêque de Paris autorisât l'inhumation; encore se fit-elle de nuit et sans pompe. — Pour la même raison, parce qu'il était comédien, Molière n'avait pu faire partie de l'Académie française.

Nous avons peu de renseignements authentiques sur la vie intime de Molière et sur son caractère. Nous savons